

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Nonidi 19 Ventôse, an V.

(Jeudi 9 Mars 1797).

Nouvelles d'Italie. — Prise de possession du Bas-Palatinat et d'une grande partie de la Westphalie par le roi de Prusse, pour se dédommager des frais du siege de Mayence. — Bulletin de l'armée française du Tyrol. — Détails sur la situation de Saint-Domingue. — Extrait de l'Histoire de la Révolution de Russie. — Rapport sur les besoins et les ressources de l'an 5.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Florence, le 14 février.

La colonne française, qui a traversé la Toscane, est entrée à Pérouse. Le cardinal archevêque de cette ville, n'espérant pas pouvoir être utile à son troupeau, qui lui a paru d'ailleurs dans de mauvaises dispositions, est venu se réfugier ici.

Deux compagnies du régiment royal de Toscane sont entrées à Livourne. Le peuple a fait de grandes réjouissances à leur arrivée, & a insulté quelques Français & quelques juifs.

Cet envoi de troupes a fait croire que les Français évacueroient entièrement Livourne; mais d'après la convention faite avec le gouvernement de Toscane, ils ne remettront les forts aux troupes du grand-duc que lorsque les Anglais auront aussi reçu les Toscans à Forto-Ferrajo. On assure que bien loin de se disposer à l'évacuer, ils s'y fortifient.

On écrit de Sinigaglia qu'aucuns paysans des états du pape n'ont pris les armes; quoique plusieurs curés aient fait sonner le toctin. L'un d'eux, voulant joindre l'exemple au conseil, s'étoit armé d'un crucifix & d'un fusil; il a été pris par les Français & fusillé en même-tems que trois soldats qui avoient volé des paysans. On mande aussi que de toute l'armée du pape, il reste à peine 1500 hommes.

ALLEMAGNE.

De Manheim, le 20 janvier.

Le roi de Prusse se met réellement en possession du bas Palatinat & d'une grande partie de la Westphalie. Il a déclaré qu'il ne rendroit ces pays que lorsqu'il auroit été entièrement payé de ses frais pour le siege de Mayence. « Il est las, a-t-il dit dans la déclaration qu'il a publiée » à ce sujet de l'inutilité de ses négociations avec la diète de Ratisbonne; il se voit donc obligé de se procurer

» lui-même son dédommagement par la voie des armes ». On assure au reste que cette prise de possession est un des articles secrets de la paix entre la France & la Prusse. Jamais plus belle occasion de s'agrandir ne s'étoit offerte à la monarchie prussienne.

De son côté, le landgrave de Hesse-Cassel se prépare à la guerre; mais il est très-probable qu'il liera sa cause à celle du roi de Prusse. Ses relations se resserrèrent & se multiplient avec ce monarque. Il vient d'être nommé son général feld-maréchal.

FRANCE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Loretto, le 26 pluviôse, an 5.

Bulletin de l'armée du Tyrol.

Le 19 pluviôse, le général Beillard attaqua quelques paysans & un corps de troupe réglée; ils étoient placés entre Severo & Besotto; il en a tué une trentaine & mis le reste en fuite.

Le 18, le général Murat a poussé les avant-postes de l'ennemi sur la droite de l'Adige; il a emporté le village de Derunbano, où il a fait 237 prisonniers; dont 5 officiers.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

De Rochefort, le 9 ventôse.

Il est entré dans ce port la corvette *la Sagesse*, venant de Saint-Domingue, après une traversée de cinquante-neuf jours. Divers passagers, que j'ai eu occasion de voir, confirment unanimement les rapports antérieurs sur la situation de cette malheureuse colonie. Tous poussent des cris d'indignation contre Laveaux, & tous assurent que les derniers excès commis dans la partie du Sud ont été amenés par les émissaires & les délégués de la commission. En un mot, leurs récits coïncident presque en tout avec le mémoire de Barbaut-Royer.

Ils n'épargnent gueres le luxe qu'étoient les premiers fonctionnaires de la république, qui contraste scandaleusement avec la misère générale dans la colonie.

Les Américains ne fréquentent plus, disent-ils, le Cap, & les habitations qui avoient été mises en activité sont redevenues désertes. On a cessé de rétablir, parce qu'on ne voit plus de terme aux maux qui désolent ce pays, jadis si florissant.

Cependant la partie du sud, malgré les derniers orages, fait encore des cultures pour plus de 40 millions.

Les Anglais sont réduits, par les maladies, à un état d'inaction d'où ils ne peuvent sortir qu'autant qu'ils recevront de nouvelles forces d'Europe.

Il n'est pas vrai que les Espagnols se soient réunis à eux. Un officier de la marine, qui s'est trouvé dernièrement à San Domingue avec son bâtiment, m'a assuré qu'à son entrée dans le port on lui annonça que s'il avoit des ordres ou paquets pour les autorités de la ville, on s'empreseroit d'y déférer; mais qu'il falloit perdre toute idée de prendre possession du pays avec des bandes noires.

P. S. Ces jours derniers sept à huit bâtimens de guerre ennemis ont mouillé à l'entrée de la rade, d'où ils sont repartis après avoir capturé quelques bâtimens. On les a, dit-on, signalés à l'entrée de la rivière de Bordeaux.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

De Brest, le 9 ventôse.

Le capitaine de l'avis *le Vautour*, envoyé par Cassagnies pour apporter ici des nouvelles de l'expédition sur laquelle étoient embarqués & les forçats & les hommes de Tribéron, (ce sont des voleurs condamnés aux fers) vient d'arriver. Il a annoncé que le débarquement s'étoit fait dans six heures, le plus heureusement possible, dans la partie de la grande terre de l'Angleterre dans le canal de Saint-Georges, près les villes de Millfort & de Pembrock qui doivent être mises à contribution pour des vivres, des fourrages & de l'argent. Les 1200 hommes ayant à leur tête le général Tostes, ont, aussi-tôt après leur mise à terre, réussi à se monter en cavalerie, & à requérir les voitures nécessaires au transport des armes & munitions. Le capitaine du *Vautour* ajoute qu'ils ont appris qu'il se faisoit en même tems une autre descente, dans un autre endroit, de 12 à 15,000 hommes.

De Paris, le 18 ventôse.

Le département de la Seine a fait proclamer ce matin au avis aux citoyens de Paris, où il leur rappelle qu'ils n'ont plus que quinze jours pour se faire inscrire sur le registre civique; que ceux là seroient dans l'erreur qui croiroient pouvoir voter aux prochaines assemblées sans cette condition, que l'instruction du corps législatif ne dispense que du terme d'une année exigé par la constitution, & qu'ainsi ceux qui ne seroient pas inscrits avant le 1^{er} germinal, non-seulement ne pourroient voter aux prochaines assemblées, mais même à celle de l'an 6.

On lit dans quelques journaux que le Bengale est en pleine insurrection; que les habitans ont désarmé les troupes de cipayes au service de la compagnie, & se sont emparés du gouvernement. Cette nouvelle ne nous paroît avoir aucun caractère de vérité; on l'annonce comme arrivant de Londres, sous la date du 27 février, & nous

avons les papiers anglais jusqu'au 28, qui n'en font aucune mention. Il n'est pas à supposer qu'ils aient passé sous silence un pareil événement, qui seroit bien plus terrible pour l'Angleterre que toute suspension des paiements de la banque.

On n'a encore aucuns détails officiels sur l'issue du combat qui a eu lieu entre l'escadre espagnole & celle de l'amiral Jervis. Une lettre de Cadix, du 18 février, annonce que *la Trinité*, vaisseau amiral de 130 canons, après un combat terrible contre cinq vaisseaux ennemis, en avoit coulé deux & extrêmement maltraité les trois autres, on ajoutoit que ce vaisseau a perdu 400 hommes & a été obligé de rentrer à Cadix à la remorque.

Une lettre de Madrid, du 27 février, assure que le combat a eu une heureuse issue, que l'amiral Jervis avoit voulu plusieurs fois abandonner le champ de bataille, mais que l'amiral Cordova, jeune marin du plus grand courage, qui montoit *la Trinité*, avoit maintenu le combat avec une opiniâtreté invincible, & qu'enfin depuis ce siècle on n'avoit jamais montré dans une bataille navale plus de fureur & d'acharnement. Quoi qu'il en soit de tous ces faits, nous ne pouvons manquer de savoir bientôt la vérité à cet égard; car il y a tout lieu de présumer que le directoire communiquera bientôt les nouvelles qu'il a dû recevoir de ce combat, dont l'issue est d'un si grand intérêt dans les circonstances actuelles.

Histoire de la Révolution de Russie, 1 vol. in-8°, chez Desenne, palais Egalité. Prix, 3 liv. 15 sols franc port.

« Quand je vous racontai, pour la première fois, cette longue suite d'anecdotes, liées nécessairement entr'elles par le rapport qu'elles ont au même événement, j'étois attentif à vous les exposer dans leur véritable jour sans prévenir votre opinion ».

C'est M. de Rulhière qui parle ainsi dans sa préface à madame d'Egmont. Ce qu'il a fait pour les lecteurs, n'est pas de faire pour lui & ne s'occuper que de son récit sans y mêler aucune réflexion ni sur l'historien, ni sur les faits. Il étoit au bord de l'incendie en contemplant ses effets, & interrogeoit quelques-uns de ceux qui l'ont allumé ou qui furent conduits pour y travailler. Plusieurs d'historiens ont reçu des documens plus authentiques.

« J'ai vu Catherine II, échappée du palais en fugitive forcer son mari à lui abandonner le même jour sa cour & son empire; j'ai connu tous les personnages de cette scène terrible, &c. ».

« Il faut d'abord exposer d'où venoit cette haine irréconciliable entre l'empereur & son épouse, & l'on verra en même tems par quelle suite de desseins ambitieux cette princesse est parvenue jusqu'à la plus violente usurpation.

« Catherine d'Anhalt-Zerbst avoit passé ses premières années dans une fortune médiocre; son père, souverain d'un petit état, & général au service du roi de Prusse, habitoit une ville de guerre, où elle fut élevée au milieu des hommages d'une garnison. . . .

« Mais un prince, dont elle étoit proche parente, ayant été, par une suite de révolution, appelé en Russie pour y succéder un jour à l'empire, & les grandes puissances de l'Europe ayant refusé d'unir leur sort à l'hérédité

» d'un trône si violemment agité, elle fut choisie pour
» l'épouser. Ses parens lui firent embrasser la religion
» russe, & il fut stipulé dans le contrat que si le prince
» mourait sans laisser d'enfans de ce mariage, son épouse
» hériterait de l'empire.

» La nature sembloit l'avoir formée pour la plus haute
» élévation, &c. Epouse du grand duc, à l'âge de 14
» ans, elle sentit dès-lors qu'elle gouvernerait les états
» de son mari : il l'aimoit, ils ne pouvoient se quitter ;
» mais on attendoit en vain qu'il naquit d'eux un héritier.
» Le tems n'étoit employé qu'à faire l'exercice à la prus-
» sienne, &c. ; & cependant l'impératrice Elisabeth, qui
» vouloit que la ligée de succession fût assurée, résér-
» voit dans des prisons, changées sans cesse & toujours
» ignorées, le petit Ivane », qui croissoit obscurément
» dans l'alternative d'être égorgé ou couronné. Cette der-
» nière éhance étoit la moins probable. Pendant que Pierre
» faisoit le rôle d'un caporal prussien, on imagina de faire
» exercer ses droits conjugaux par un jeune homme de la
» cour. « Le grand chancelier de Russie fut chargé de le
» proposer à Catherine étonnée & indignée ». Elle céda
» avec peine à la crainte d'une violence plus fâcheuse ; &
» cette greffe hardie donna un fruit à l'arbre impérial. » Eli-
» sabeth alors fit donner au jeune russe un ministère dans
» les pays étrangers. La grande duchesse pleura, & tenta
» de se consoler par de nouveaux choix ; ces choix dépli-
» rent. Elle étoit au désespoir quand la fortune conduisit
» en Russie le chevalier Williams, ambassadeur d'Angle-
» terre, homme d'une imagination hardie, d'une conver-
» sation séduisante, qui l'encouragea à ne se point gêner,
» à inspirer de la crainte à ceux qui oseroient lui en
» donner, & lui présenta un jeune Polonois, le comte
» Poniaowski. Ils avoient formé une liaison intime, si
» intime même que l'un étant fort beau, l'autre fort dé-
» pravé, on en avoit médité. Après une entrevue secrète,
» où la grande duchesse se rendit déguisée, ce fut sur
» ce jeune étranger qu'elle fit tomber tout l'éclat de sa
» faveur.

» Tout méprisable qu'étoit le grand duc, il ne s'avilit
» pas au point de se laisser plus long-tems gouverner par
» sa femme ; mais il perdit tout à n'être plus gouverné.
» Abandonné à lui-même, & pour ainsi dire mis à dé-
» couvert, il parut à tous les yeux ce qu'il étoit. Or,
» c'étoit un homme vraiment destiné à servir de risée à la
» fortune. Elle s'étoit plu à lui donner dès l'enfance la
» souveraineté du Holstein, & ensuite le choix de deux
» couronnes, celle de Suede où les états de cette nation
» l'appellèrent, & celle de Russie que lui destina Eliza-
» beth. Son oncle le remplaça en Suede, sa femme lui en-
» leva la Russie.

« Il faut, pour concevoir son étrange caractère, savoir
» que son enfance avoit été confiée à deux hommes d'un
» mérite rare, mais qui avoient eu le tort de l'élever sur
» les grands modèles, considérant plutôt sa fortune que
» son génie. Quand il eut été appelé en Russie, ces
» deux hommes d'un mérite trop sévère pour cette cour,
» firent craindre l'éducation folle qu'ils continuoient de
» lui donner : on Pôta de leurs mains pour le confier à
» de vils corrupteurs ; mais les premiers principes qu'il
» avoit reçus étant restés gravés dans son esprit, de-là
» vint un mélange bizarre de bonnes intentions dégéné-
» rées en ridicules manières, et de vues ineptes dirigées
» vers de grands objets ». (Nous ne pouvons résister au
» plaisir de faire remarquer, en les soulignant, ces belles

expressions, ces touches vraiment historiques de M. de
Rulhiere. Il continue) « Elevé dans l'horreur de l'esclava-
» vage, dans l'amour de l'égalité, dans la passion pour l'hé-
» roïsme, il s'attacha fortement à ces nobles idées ; mais il
» aimoit le grand avec petitesse ; & se proposant d'imiter
» les héros dont il descendoit, son génie le retenoit dans des
» puérilités ». Elles sont décrites avec un talent pittoresque.
Nous sommes affligés de ne pouvoir tout transcrire.
« Une action de ce prince acheva de le faire connoître ;
» il avoit maltraité, sans sujet, un de ses courtisans, &
» dès qu'il eut senti son injustice, il lui proposa, pour
» la réparer, de se battre en duel contre lui. Quelle
» que fût l'intention du courtisan, homme adroit & délié,
» tous deux s'enfoncèrent dans un bois, & tirant l'épée
» à dix pas l'un de l'autre, ils pousoient de grandes
» bottes sans s'approcher ; mais tout-à-coup le prince
» s'arrêta en disant : ce seroit dommage que deux braves
» gens comme nous s'égorgeassent ; embrassons-nous. Ils
» avoient repris, en se complimentant l'un l'autre, le
» chemin du château, quand ce courtisan appercevant
» beaucoup de monde, s'écria avec précipitation : Eh !
» monseigneur, vous êtes blessé à la main ; prenez garde-
» qu'on ne voie le sang ; & il se presse de la lui envelopper
» dans un mouchoir. Le grand-duc, s'imaginant que cet
» homme le croyoit réellement blessé, ne le désabusa
» point, se fit publiquement honneur de son courage à
» soutenir une blessure, & pour montrer de la générosité,
» prit ce courtisan dans la plus grande faveur ».

Puisque nous sommes obligés de donner encore un ex-
trait, nous ne finirons pas celui-ci sans observer que,
pour le talent de conter, ce dernier récit finit moins heu-
reusement qu'il n'avoit commencé. Ces participes, il s'ar-
rêta en disant, ils reprirent, en se complimentant, le
chemin, &c. ; ce courtisan appercevant, le grand-duc
s'imaginant que cette homme. . . . ; & pour montrer à
ce courtisan : toute cette marche enfin n'est pas d'un
narrateur aussi soigné que l'étoit Rulhiere.

B. V.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANDPRÉ.

Séance du 17 ventôse.

Sur le rapport de Barreau, le conseil approuve une
résolution du 12 ventôse, qui met la somme de 6,602
francs 95 centimes à la disposition du ministre de la jus-
tice, pour le travail arriéré de la traduction des loix en
langue italienne.

Sur le rapport d'un autre membre, le conseil approuve
une résolution de la même date, relative à la déchéance
prononcée contre les acquéreurs de domaines nationaux,
soumissionnés en exécution des loix des 28 ventôse & 6
floréal, an IV.

Sur le rapport de Poisson, le conseil approuve une
résolution du premier ventôse, qui autorise un échange
de fonds entre l'hospice civil de Coutances & le citoyen
Julien Leloup.

Sur le rapport de Dandenac jeune, le conseil approuve
une résolution du 12 ventôse, qui réunit la commune de
Thilleule-Polenfant à celle de Caorchies.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LALOR.

Séance du 18 ventôse.

Woussen propose un projet de résolution tendant à établir un nouveau directeur du jury à Lille. Le conseil ordonne l'impression du projet de résolution.

Le directoire exécutif avoit, il y a quelque tems, informé le conseil par un message, que le département de l'Eure étoit en proie aux troubles excités par les prêtres réfractaires. Aujourd'hui le conseil a reçu une adresse des administrateurs de ce département, qui annoncent qu'il jouit de la plus grande tranquillité.

Cette adresse sera imprimée.

Damou fait adopter un projet de résolution, par lequel est déterminé le nombre de députés que la Corse & les colonies enverront au corps législatif.

Treillard fait un rapport au nom de la commission des dépenses, sur les besoins & les ressources de l'an ciq.

Les dépenses extraordinaires sont fixées à 550 millions, les dépenses ordinaires à 450 millions.

Treillard entre dans le détail des ressources qui suffiront pour couvrir les dépenses, sur-tout avec les changements & les améliorations que la commission des dépenses proposera. Mais nous sommes au sixième mois de l'an 5^e; rien n'est encore terminé sur les impositions; cependant le tems presse, les besoins sont grands: Treillard, au nom de la patrie, conjure le conseil de s'occuper de cet objet sans retard & sans relâche. Comme les rôles nouveaux seront longs à mettre en recouvrement, il annonce que la commission, dont il est l'organe, proposera de percevoir un nouveau cinquième de la contribution foncière sur les rôles anciens.

Villers, Cambacérés & Dubois lisent successivement un grand nombre de projets de résolution sur le timbre, l'enregistrement, les patentes, l'établissement d'une loterie, le sel, le tabac, l'aliénation de divers bâtimens nationaux contre des inscriptions, les droits de greffe, l'arrière des contributions, &c. &c.

Tous ces projets seront imprimés.

Camus annonce que la commission des dépenses a un travail à présenter en comité général.

On demande que ce soit demain.

Boissy dit que demain Dubois doit faire aussi en comité général un rapport sur un message du directoire exécutif.

Le conseil arrête que la commission des dépenses sera entendue décadi.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 18 ventôse.

Au nom d'une commission spéciale, Bonnesœur propose au conseil d'approuver la résolution du 24 nivôse, portant que les co-partageans avec la république ne seront

pas tenus solidairement des dettes communes, & qu'ils ne pourront être poursuivis que pour le paiement de la portion desdites dettes proportionnée à la part qu'ils auront prise dans les biens.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & l'ajournement des débats.

Desgraves, au nom d'une autre commission, a proposés d'approuver la résolution du 12 ventôse, qui rétablit la contrainte par corps en matière civile.

Dupont s'y est opposé avec beaucoup de chaleur; il pensoit que c'étoit violer la liberté individuelle des citoyens & donner aux créanciers une sorte de pouvoir tyrannique qui ne leur serviroit qu'à opprimer les débiteurs & leurs familles.

Tronchet & Lanjuinais ont soutenu au contraire que la contrainte étoit un frein nécessaire pour arrêter la mauvaise foi & l'immoralité dans les transactions commerciales; qu'elle n'attaquoit pas plus la liberté individuelle en matière criminelle: ils ont cité l'exemple de toutes les nations commerçantes.

La discussion sera continuée demain.

Bourse du 18 ventôse.

Amsterdam	60 $\frac{1}{4}$, 62 $\frac{1}{4}$.	Lausanne	1 $\frac{1}{2}$ 2, 3 $\frac{1}{4}$.
Idem courant	58 $\frac{1}{4}$.	Londres	241. 15 s., 241. 10 s.
Hambourg	92 $\frac{1}{4}$, 190 $\frac{1}{2}$.	Inscript. 8 l. 12 s. 6 d. à 9 l.	
Madrid	11 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Bon de loterie g. l. 10 à 17 s. $\frac{1}{2}$.	
Madrid effect.	13 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.	Mandat. 38 s., 49, 51, 49.	
Cadix	11 l.	Or fin.	102 liv. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Cadix effective	13 l. 5 s.	Lingot d'arg.	50 l. 10 s.
Gènes	92 $\frac{1}{4}$, 90 $\frac{1}{2}$.	Piastre	5 liv. 4 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne	101 $\frac{1}{2}$.	Quadruple	79 liv. 10 s.
Bâle	1 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{1}{4}$.	Ducat d'Hol.	11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon	} au pair.	Souverain	34 l.
Marseille		Guinée	25 l. 3 s.
Bordeaux			

Esprit $\frac{5}{6}$, 465 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 385 liv.
— Huile d'olive, 1 l. 8 s. — Café Martinique, 2 l. 1 s. $\frac{1}{2}$.
— Café Saint-Domingue, 1 liv. 18 s. — Sucre d'Inde,
— Sucre d'Orléans, 2 l. 2 s. — Savon
de Marseille, 21 s. 3 d. — Chandelle, 12 s. $\frac{1}{2}$. — Sel, 6
liv. le $\frac{0}{0}$.

Elémens de Conversations françaises et anglaises, en forme de dialogues familiers, par Perrin; septième édition. Prix, 2 liv. broché & 3 liv. franc de port. A Paris, chez Lemaire, imprimeur, rue d'Enfer, n^o. 141, au coin de la rue Dominique, faub. Germain.

Les Aventures plaisantes de Gusman d'Alfarache, nouvelle édition; 4 vol. in-18, ornés de dix-huit figures en taille-douce. Prix 4 liv. brochés A Paris, chez Bradel, fils aîné, rue du Foin Saint-Jacques, n^o. 296; & à Noyon, chez Amoudry, imprimeur-libraire, rue du Nord.

Observations sur la nature et le traitement du rachitisme; par Antoine Portal, un vol. in-8^o. A Paris, chez Merlin, libraire, rue du Harepoix, n^o. 13.